

POL 3500 – Institutions politiques canadiennes

Hiver 2023

Horaire: Vendredi 13h à 16h, examen final le Vendredi 28 avril

Chargé de cours : Simon Dabin

Disponibilité : sur rendez vous

Courriel : simon.dabin@umontreal.ca

Approches et objectifs :

Ce cours vise à analyser la politique canadienne en adoptant une perspective institutionnelle, comparative, historique mais aussi critique, dans le sens où pour chaque thème abordé nous étudierons les perspectives amenées par les pensées critiques autochtones, francophones et celles de l'ouest canadien.

Nous aborderons trois thèmes. La première partie abordera l'histoire la fédération canadienne. La deuxième partie portera sur le fonctionnement des institutions canadiennes : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif, le pouvoir judiciaire, l'évolution du système partisan etc. La dernière partie se concentrera sur les défis mais surtout sur les perspectives des institutions canadiennes pour les prochaines années.

Pédagogie :

Chaque cours est divisé en deux parties : les deux premières heures sont un cours magistral et la dernière heure consiste en un atelier. Concrètement, à la fin des deux heures, je vous demanderai de réfléchir à un enjeu concernant le cours de la semaine. Cet atelier sera l'occasion de revenir sur les lectures de la semaine et de vérifier que les concepts sont bien compris et appliqués pour répondre à des questions de politique canadienne.

Évaluation :

1) Participation aux ateliers : 20%

La participation aux ateliers est obligatoire. Elle est notée sur 20%. Au bout d'une absence non justifiée, j'enlève 2,5 points par absence.

2) Recensions critiques : 20%

Dans le cadre du cours vous aurez à rendre deux recensions critiques : une à déposer sur studium avant le vendredi 3 mars, sur 10% et l'autre à rendre sur studium avant le 28 avril sur studium, sur 10%.

Vous pouvez choisir de faire la première recension sur le texte de votre choix parmi tous ceux présentés avant le 3 mars

Vous pouvez choisir de faire la seconde recension sur le texte de votre choix parmi tous ceux présentés entre le 10 mars et le 21 avril.

Les détails de l'exercice (nombre de mots, format, éléments attendus) seront exposés dans un document à part sur studium.

3) Examen de mi session : 30%

Le vendredi 24 février aura lieu un examen sur table, de 3h, dans la salle de classe habituelle. Vous aurez à répondre à deux questions sur trois posées. Les questions porteront sur les sujets abordés depuis le 13 janvier.

4) Examen de fin de session : 30%

Le vendredi 28 avril aura lieu un examen sur table, de 3h (salle à déterminer). Vous aurez à répondre à deux questions sur trois posées. Les questions porteront sur les sujets abordés entre les semaines 9 et 14 (incluse).

Plan de cours :

Semaine 1 : Vendredi 13 janvier

Introduction : présentation du cours et petit rafraichissement des définitions de « monarchie parlementaire » et de « fédération »

Pas de lecture pour ce cours

Semaine 2 : Vendredi 20 janvier

Des institutions coloniales : L'évolution des institutions « canadiennes » de 1763 à 1867

À lire :

Ajzenstat, Janet. 1991. Une date à célébrer, 1791 : deux cents ans de gouvernement représentatif." Revue d'histoire de l'Amérique française 14(1): 26-30.

Discours de Louis-Hippolyte La Fontaine à l'Assemblée législative du Canada Uni en 1842 : « Je le dois à mes compatriotes ».

Powell Christopher et Julia Peristerakis. 2014. « Genocide in Canada : a relational view ». Dans Woolford A., J. Benvenuto et A.Laban Hinton eds. *Colonial Genocide in Indigenous North America*. Duke University Press.

Semaine 3 : Vendredi 27 janvier

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique de 1867 : Une fédération pour les gouverner tous, un parlementarisme pour les trouver (...) Et dans la Couronne les lier.

À lire :

Chevrier, Marc. 2017. Faire un Dominion, ou le parachèvement de la conquête. « La Conférence de Québec de 1864, 150 ans plus tard. Comprendre l'émergence de la fédération canadienne ». Québec: Presses de l'Université Laval.

MacDonald, David. 2017. « Forgetting to celebrate : Genocide and social amnesia as foundational to the Canadian Settler State ». Dans Ladner Kiera et Myria J Tait eds. *Surviving Canada : Indigenous peoples celebrate 150 years of betrayal*. ARP Books

Semaine 4 : Vendredi 3 février

D'une fédération centralisée à une fédération divisée : L'impact des nationalismes canadiens anglophones, québécois et autochtones sur l'évolution du fédéralisme canadien.

À lire :

Karmis, Dimitrio. 2006. « Les multiples voix de la tradition fédérale et la tourmente du fédéralisme canadien ». Dans Gagnon Alain dir. *Le fédéralisme canadien contemporain*. Presses de l'Université de Montréal.

Lecours, André. 2019. « Dynamic De/Centralization in Canada, 1867-2010 », *Publius*, 49,1: 57- 83.

Semaine 5 : Vendredi 10 février

La Couronne

À lire :

Lagassé, Philippe. 2016. « La Couronne et le pouvoir du premier ministre. » *Revue canadienne parlementaire* 39(2): 17-23.

Wilson Raybould, Jody. 2021. Indian in the Cabinet : speaking truth to power. « The Shuffle ». Harper Collins Publisher. Pp 181-206

Semaine 6 : Vendredi 17 févrierLa Chambre des Communes et le Sénat :

À lire :

Macfarlane, Emmett. 2019. « The Renewed Canadian Senate: Organizational Challenges and Relations with the Government. » IRPP Study 71.

Moore, Terry. 2001. « Une introduction à la procédure de la Chambre des communes." Revue parlementaire canadienne 24(1): 8-11.

Semaine 7 : Vendredi 24 février

Examen de mi-session

Semaine 8 : Vendredi 3 mars

Semaine de lecture

Semaine 9 : Vendredi 10 marsLa Charte canadienne des droits et libertés et le (nouveau ?) pouvoir judiciaire

À lire :

Chouinard, Stéphanie. 2019. « Le Renvoi relatif à la sécession du Québec et les droits linguistiques canadiens : l'effet mitigé du principe constitutionnel de protection des minorités ». Dans Mathieu Félix et Dave Guénette eds. *Ré-imaginer le Canada : vers un État plurinational ?*. Presses de l'Université Laval.

Suzack, Cheryl. 2010. « Emotion before the Law ». Dans Suzack Cheryl et al eds. *Indigenous women and feminism : politics, activism, culture*. UBC Press

Semaine 10 : Vendredi 17 marsL'évolution du système partisan canadien et les élections

À lire :

Godbout, Jean-François. 2020. *Lost on division : Party Unity in Canadian Parliament*. « The emergence of Parties in Parliament ». Université of Toronto Press.

Harell, Allison. 2017. « Intersectionality and Gendered Political Behaviour in a Multicultural Canada. » *Canadian Journal of Political Science* 50:2: 495-514

Semaine 11 : Vendredi 24 mars

« Je t'aime...moi non plus » : Les défis contemporains du Québec dans la fédération

À lire :

Balthazar, Louis. 2013. Nouveau bilan du nationalisme au Québec. « Affaiblissement, mutations, hésitations, divisions ». VLB éditeur.

Hamrouni, Naïma. 2018. « Les trois dimensions de l'injustice de la sous-représentation ». Dans Heimpel Daniela et Saaz Taher eds. *Les défis du pluralisme*. Les Presses de l'Université de Montréal.

Semaine 12 : Vendredi 31 mars

« À l'Ouest, rien de nouveau...ou presque » : Le « Western discontent » aura-t-il raison des institutions canadiennes ?

À lire :

Berdahl, Loleen et Roger Gibbins. 2014. Looking west : regional transformation and the future of Canada. « From periphery to Centre ». University of Toronto Press. 135-150

Bill 1 : Alberta Sovereignty within a United Canada Act :

<https://www.assembly.ab.ca/assembly-business/bills/bill?billinfoid=11984&from=bills>

Semaine 13 : Vendredi 7 avril : congé pascal

Semaine 14 : Vendredi 14 avril

« L'avenir sera plurinational ou ne le sera pas » : Vers le fédéralisme par traité ?

À lire

Borrows, John. 2010. Canada's Indigenous constitution. « Living law on a living earth : religion, law and the constitution ». University of Toronto Press. 239-270

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 28 avril 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <http://harcelement.umontreal.ca/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM» . Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

